

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2183

présenté par
M. Touraine

ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 21 :

« Lorsqu'un couple de deux femmes a recours à l'assistance médicale à la procréation, les demandeurs... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel